Image not found or type unknown

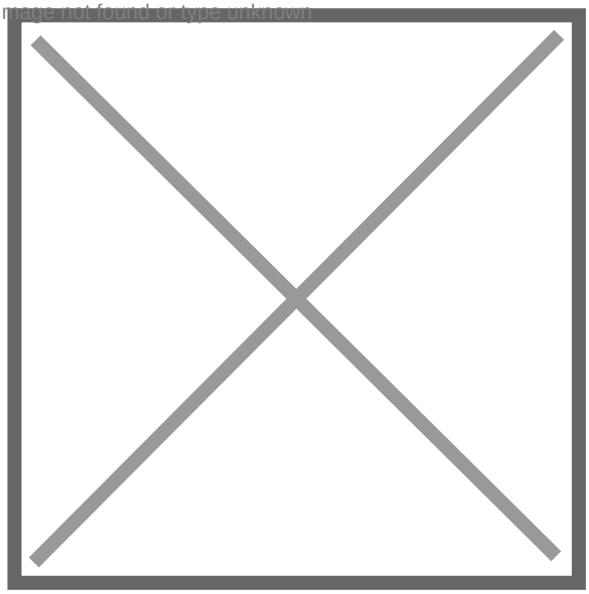

Préavis de depart/licenciement..

Par **g30**, le **12/12/2010** à **21:46**

Bonjour,
Je suis en cdi depuis 10 ans.j'ai eut 3 ans d'arret maladie de longue durée et a son issus,j'ai eu deux visites médicales (au mois d'août)a la médecine de travail concluant:inapte a tous postes au poste et a tout autre poste au sein du grand magasin où je suis responsable de concession,mais apte a occuper un autre poste de vendeuse dans un autre magasin(ou boutique)où est implanté ma marque
Depuis septembre 2010(après ma dernière visite médicale)je n'ai plus eu de nouvelle de ma société.
J'ai reçu un AR de ma marque le 9 décembre 2010 me proposant un reclassement dans d'autres département(06,75,78,92,95)
Situation actuelle:
Mon mari est rataché a la défense en tant qu'ouvrier d'état a un port stratégique(83)
Nous avons un enfant de 4 ans
On me propose de travailler très rapidement dans ma ville avec un salaire plus élevé que ce que me propose ma marque
Je ne perçoit aucun salaire depuis septembre.
Je fais un essaie demain dans le magasin où l'on me propose le.poste

Je redige actuellement une lettre refusant leur reclassement avec les motifs précédants.
1)que peuvent ils me répondre?
2)mes deux mois de préavis de départ est il déjà accordé par avance?
3)vais je touché mes 3 ans de congés payés?
4)il y a t'il des indemnités supplémentaires?
En vous remerciant par avance
Cordialement
g30

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés